

VIVIER (Deux-Sèvres)

DEPARTEMENT DES DEUX SEVRES
AMENAGEMENT FONCIER
AGRICOLE, FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL
VIVIER
PERIMETRE N°1
PERIMETRE adopté par la CIAF du 3 février 2022

Echelle : 1/10000

Plan approuvé par la Commission Intercommunale dans sa séance du	AFFICHE DU	AU
Le Président :	Le Secrétaire:	Le Maire:

PARCELLES COMPRISES DANS LE PERIMETRE

Zone exclue
Liséé périmètre